

COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE

ADAPEI - Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Pyrénées-Atlantiques
Association déclarée n°1895 du 16.06.1962

105 Avenue des Lilas - BP 80123 - 64001 PAU CEDEX - Tél. 05.59.84.66.05 - Blog : <http://www.cseadapei64.fr>



PRET D'URGENCE

TOUT RENOUVELLEMENT DE PRET SERA D'UN MONTANT INFERIEUR AU PRECEDENT OBTENU

**AFIN DE GARANTIR LA SECURITE ET LA CONFIDENTIALITE DE CE DOCUMENT
IL DOIT ETRE TRANSMIS AU CSE VIA LE COURRIER INTERNE OU LE COURRIER POSTAL**

Les Membres du Comité Social & Economique rappellent que le prêt d'urgence est attribué pour atténuer une situation difficile et passagère due par exemple à une perte de revenus suite au chômage du conjoint, maladie, accident, échéance plus importante que prévue... Il est évident qu'à partir du moment où certains salariés l'utilisent comme un prêt à la consommation, ils pénalisent des personnes qui en ont réellement besoin. **Les contrats à durée déterminée** pourront bénéficier du prêt d'urgence. Lorsque le contrat prend fin avant le remboursement intégral du prêt, le solde de celui-ci sera intégralement prélevé lors du solde de tout compte.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE

- Copie du devis/des pièces justifiant la demande
- Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Copie du dernier bulletin de salaire
- Une lettre de motivation

VOUS

Mme Mr NOM Prénom :

Etablissement :

Numéro de téléphone sur lequel vous joindre :|.....|.....|.....|.....

Situation professionnelle CDI CDD depuis le...../...../..... jusqu'au...../...../.....

Situation familiale Nombre d'enfants à charge :

Mariage/concubinage/PACS Célibat/veuvage/divorce

VOTRE DEMANDE

Montant souhaité (1 seule case) :

360 € 480 € 660 € 840 € 1020 €

Cochez la durée de remboursement souhaitée (1 seule case) :

01 mois 02 mois 03 mois 04 mois 05 mois 06 mois 07 mois 08 mois 09 mois

10 mois 11 mois 12 mois 13 mois 14 mois 15 mois 16 mois 17 mois 18 mois

⇒ **Je ne pourrai pas bénéficier du prêt d'urgence si j'ai déjà un prêt en cours au CSE, si j'ai une saisie-arrêt sur salaire, si je suis fiché(e) par la Banque de France...**

⇒ **J'autorise le CSE à questionner l'Employeur et ce dernier à répondre sur ma situation salariale.**

Date :/...../..... Signature

PARTIE RESERVEE AU COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE

Numéro du prêt : **2742**-.....

Numéro du chèque :

Montant :€

Date...../...../.....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre demande de prêt. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux membres du Comité d'Entreprise. Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Comité d'Entreprise.